

Décision

Générale

colonial

Décision n° 705 Personnel indigène.

n° 705

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 17 du 01/09/1943

Date de publication
28 août 1943

Date du numéro
1 septembre 1943

TEXTE INTÉGRAL

Les préposés stagiaires des douanes HOUSSEIN SOUGAL et YACIN CHEROUA sont licenciés de leur emploi à compter du 1er septembre 1943 pour mauvaise manière de servir.